

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2008 B 06807
Numéro SIREN : 503 182 073
Nom ou dénomination : Aaxen

Ce dépôt a été enregistré le 12/09/2023 sous le numéro de dépôt 111807

Aaxen
Société par actions simplifiée
Au capital social de 10.418.410 euros
Siège social : 39 rue de la Gare de Reuilly, 75012 Paris
RCS Paris 503 182 073

(la "**Société**")

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
PRISES PAR ACTE SOUS SEING PRIVÉ EN DATE DU 10 AOUT 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le 10 août,

La société KDC/ONE Europe, société par actions simplifiée au capital de 1.543.407,50 euros, dont le siège est situé 39 rue de la Gare de Reuilly, 75012 Paris, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 851 826 891 (l'"**Associé Unique**"), a pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Constatation de la démission de Joanne Harris de ses fonctions de directeur général de la Société ; et
- Pouvoirs pour les formalités.

KPMG SA, commissaire aux comptes titulaire de la Société, a été informé de la prise des présentes décisions et n'a pas formulé d'observations.

L'Associé Unique a préalablement aux décisions ci-dessous, pris connaissance des documents suivants :

- Les statuts de la Société en vigueur à la date des présentes.

Première décision – Constatation de la démission de Joanne Harris de ses fonctions de directeur général de la Société

L'Associé Unique prend acte de la démission de Joanne Harris de son mandat de directeur général de la Société avec effet au 7 avril 2023, et décide qu'elle ne sera pas remplacée dans ses fonctions.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

Seconde décision – Pouvoirs pour formalités

L'Associé Unique décide de donner tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent acte pour procéder à tous dépôts et toutes formalités prévues par la loi.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'Associé Unique.

DocuSigned by:

489EC059858E47F...
KDC/ONE Europe
Représentée par Jane Fletcher